



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Sécrétariat général

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande portant sur l'externalisation de prestations de gestion des archives publiques du ministère de la Culture

Lot n°1 : Prise en charge, conservation, gestion des mouvements (communications et restitutions) et destruction confidentielle
des archives publiques intermédiaires

Bordereau des prix unitaires (BPU)

Informations importantes quant au remplissage du document

Les prix incluent l'ensemble des coûts liés à la réalisation des prestations décrites dans le cahier des clauses techniques particulières.

Aucune modification de format (colonne ou ligne en + ou en -) ne doit être apportée à ce document sous peine d'une potentielle irrégularité de l'offre financière.

Chaque case de prix unitaire HT doit obligatoirement être complétée d'un prix (un unique prix par case), sous peine d'irrégularité de l'offre financière.

Si vous souhaitez signifier la gratuité d'une prestation ou d'un frais, il convient de compléter la case de prix unitaire HT correspondante d'un "0,00".

Un contenu texte associé au prix mentionné dans une case peut rendre le document irrecevable ainsi que potentiellement l'offre irrégulière.

Tous les prix qui apparaîtraient ailleurs que dans ce document ne seraient pas pris en considération.

Les offres sont exprimées en euro (€) et arrondi à deux décimales.

Dénomination sociale de l'entreprise :

Code UO	Intitulé	Unité	Prix unitaires en € HT	Taux de TVA	Prix unitaires en € TTC
PRISE EN CHARGE EN DÉBUT DE MARCHÉ DE LA TOTALITÉ DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE SITUÉES SUR UN SITE TIERS DISTANT					
Pointage, chargement, transport, déchargement et mise en conservation sur site dédié, établissement des documents de traçabilité, intégration à la base de données - unité d'œuvre non utilisable pour la prise en charge tout au long du marché					
1	Prise en charge initiale avec transport des archives conservés chez le précédent titulaire pour intégration sur le site du titulaire	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
RÉCEPTION ET INTÉGRATION EN DÉBUT DE MARCHÉ DE LA TOTALITÉ DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE TRANSPORTÉES PAR UN TIERS SUR LE SITE DU TITULAIRE					
Réception, pointage, mise en conservation sur site dédié, établissement des documents de traçabilité, intégration à la base de données - unité d'œuvre non utilisable pour la prise en charge tout au long du marché					
2	Prise en charge initiale, réception et intégration des archives du ministère de la Culture acheminées par un tiers jusqu'au site du titulaire	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
PRISE EN CHARGE AVEC TRANSPORT DE CONTENEURS ET DOSSIERS TOUT AU LONG DU MARCHÉ AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE OU D'UNE ENTITÉ TIERCE DÉSIGNÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET ÉTABLIE EN MÉTROPOLE POUR CONSERVATION SUR SITE DU TITULAIRE					
Extraction, manutention simple, éventuel pointage contradictoire des conteneurs, chargement, transport, déchargement et mise en conservation sur site dédié, établissement des documents de traçabilité, mise à jour de la base de gestion - unités d'œuvre non utilisables pour la prise en charge de début de marché					
Prise en charge de conteneurs - délai standard (15 jours ouvrés maximum) ou urgent (3 jours ouvrés) - pour les archives situées sur des sites parisiens du ministère de la Culture ou d'une entité tierce située à Paris					
3	Prise en charge de conteneurs, délai standard, sur l'un des sites parisiens du ministère de la Culture ou sur l'un des sites d'une entité tierce désignée par le ministère établie à Paris	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
4	Prise en charge d'urgence sur l'un des sites parisiens du ministère de la Culture ou sur l'un des sites d'une entité tierce désignée par le ministère établie à Paris	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!

Prise en charge de conteneurs pour les archives situés sur des sites non parisiens - délai standard de 15 jours ouvrés maximum					
5	Prise en charge de conteneurs, distance Aller-Retour entre locaux du titulaire et site non parisien de prise en charge inférieure à 150 km (distance sur route)	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
6	Prise en charge de conteneurs, distance Aller-Retour entre locaux du titulaire et site non parisien de prise en charge comprise entre 150 km et 260 km (distance sur route)	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
7	Prise en charge de conteneurs, si distance Aller-Retour entre locaux du titulaire et site non parisien de prise en charge supérieure à 260 km, forfait par 10 km supplémentaires au-delà des 260 premiers km (distance sur route)	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
RÉCEPTION ET INTÉGRATION DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ACHEMINÉS SUR SITE DU TITULAIRE PAR UN TRANSPORTEUR TIERS DÉSIGNÉ PAR LE MINISTÈRE, TOUT AU LONG DU MARCHÉ					
Réception, pointage, mise en conservation sur site dédié, établissement des documents de traçabilité, mise à jour de la base de gestion - unité d'œuvre non utilisable pour la prise en charge initiale sur le site du titulaire précédent					
8	Réception et mise en conservation de conteneurs déposés sur le site dédié par un transporteur tiers	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
MANUTENTION COMPLEXE DE CONTENEURS OU DOSSIERS SUR UN SITE					
9	Extraction, transfert de la pièce de stockage au lieu d'enlèvement sur un site avec rupture de charge ET distance de plus de 50 mètres, pour 1 ml	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
RESTITUTION D'ARCHIVES EN FIN DE MARCHÉ AVEC TRANSFERT SUR LE(S) SITE(S) DE CONSERVATION D'UN PRESTATAIRE DÉSIGNÉ PAR LE MINISTÈRE ET/OU AU MINISTÈRE					
Extraction, palettisation, chargement, transport, déchargement, pointage contradictoire, établissement de l'inventaire et procès-verbal de transfert au tiers - unités d'œuvre non utilisables pour les transferts d'archives tout au long du marché					
10	Restitution des archives en fin de marché avec transfert, pour 1 ml	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
TRANSFERT POUR RESTITUTION D'ARCHIVES TOUT AU LONG DU MARCHÉ					
Extraction, palettisation, transport et déchargement, établissement des documents de traçabilité, mise à jour de la base de gestion - unités d'œuvre non utilisables pour le transfert/la restitution de fin de marché					
Transfert d'archives depuis le site de conservation du titulaire vers un site parisien du ministère					
11	Transfert d'archives sur l'un des sites parisiens du ministère de la Culture (à quai si disponible)	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
12	Dépalettisation des archives sur site et manutention pour mise en conservation dans les magasins et sur les rayonnages sur le même site	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
Transfert d'archives depuis le site de conservation du titulaire vers un site tiers établi en France métropolitaine					
13	Transfert d'archives vers un site situé à moins de 70 km (distance sur route) du site de conservation du titulaire	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
14	Transfert d'archives vers un site situé entre 70 km et 130 km (distance sur route) du site de conservation du titulaire	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
15	Transfert d'archives, forfait par 10 km (distance sur route) supplémentaires au-delà des 130 premiers km	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
RECONDITIONNEMENT D'ARCHIVES ET MISE À JOUR D'INVENTAIRE					
16	Fourniture d'un conteneur homologué (carton type DIMAB, 40x31x28 cm)	prix pour 1 conteneur		%	#VALEUR!
17	Fourniture d'un conteneur non homologué (boîte d'archives en carton rigide blanc, dimensions L 33 x 25 cm, dos 20 cm, 2 œillets de préhension, ph neutre)	prix pour 1 conteneur		%	#VALEUR!
18	(Re)conditionnement d'archives avec mise à jour de l'inventaire	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
CONSERVATION MENSUELLE DES CONTENEURS D'ARCHIVES					
19	Conservation mensuelle standard des conteneurs d'archives	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
20	Conservation mensuelle des archives hors format, prix pour une unité de conditionnement	prix pour 1 unité de conditionnement		%	#VALEUR!
COMMUNICATION D'ARCHIVES AU MINISTÈRE DE LA CULTURE					
Communication physique de dossiers ou conteneurs					
Extraction, transfert A-R entre site du titulaire et site du ministère, réintégration, établissement des documents de traçabilité					
21	Communication en délai standard	prix pour 1 dossier ou 1 conteneur		%	#VALEUR!

22	Communication en délai urgent	prix pour 1 dossier ou 1 conteneur		%	#VALEUR!
23	Communication non aboutie (recherche de conteneur ou dossier infructueuse, ne donnant pas lieu à transfert physique)	prix pour 1 dossier ou 1 conteneur		%	#VALEUR!
Communication dématérialisée					
Extraction, numérisation, envoi courriel, réintégration, établissement des documents de traçabilité					
24	Numérisation et communication dématérialisée en délai standard	prix pour 1 page		%	#VALEUR!
25	Numérisation et communication dématérialisée en délai urgent	prix pour 1 page		%	#VALEUR!
26	Numérisation non aboutie	prix pour 1 dossier ou 1 conteneur		%	#VALEUR!
MISE À DISPOSITION DE CARTONS D'ARCHIVES SUR LE SITE DE CONSERVATION DU TITULAIRE POUR CONSULTATION OU PRISE EN CHARGE ALLER-RETOUR PAR UN TIERS					
Inclut systématiquement l'extraction et la réintégration - non utilisable pour la restitution en fin de marché					
27	Mise à disposition d'un conteneur pour consultation par le ministère sur un site de conservation du titulaire	prix pour 1 conteneur		%	#VALEUR!
28	Mise à disposition d'un conteneur pour enlèvement par un transporteur tiers et réception au retour du conteneur	prix pour 1 conteneur		%	#VALEUR!
DESTRUCTION CONFIDENTIELLE D'ARCHIVES PRÉSENTES SUR UN SITE PARISIEN DU MINISTÈRE OU D'UNE ENTITÉ TIERCE ÉTABLIE EN ÎLE-DE-FRANCE OU EN STOCK					
29	Destruction confidentielle et sécurisée d'archives stockées dans les locaux du titulaire	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
30	Prise en charge (extraction, transport et déchargement inclus) et destruction confidentielle et sécurisée d'archives situées sur un site parisien du ministère ou d'un opérateur parisien	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!
31	Prise en charge (extraction, transport et déchargement inclus) et destruction confidentielle et sécurisée d'archives situées sur un site tiers situé en Ile-de-France, en dehors de Paris.	prix pour 1 ml		%	#VALEUR!